

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-712222

130563

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
72 88

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL HAID MOUNJI

Date de naissance :

03/06/1967

Adresse :

lot Lilas Park n° 26 - OUED SLEH

Tél. :

0661172531

Total des frais engagés : **600,00** Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation

Nom et prénom du malade

Lien de parenté

Nature de la maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tel. : 0522 26 53 42 - Tél./Fax : 0522 26 53 41

05 AOUT 2022

EL HAID INESS Age : **1993**
Lui-même Conjoint Enfant

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA Le : **05/08/2022**

Signature de l'adhérent(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05 AOUT 2022	SIT	1	300	INP : 091002329 Dr. ACHOUR Ahd Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie 175, Rue Boulaab Casablanca Tel : 0522 26 53 42 - Tel / fax : 0522 26 53 4 Tél : 0522 26 53 42 - Tel / fax : 0522 26 53 42

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

~~ANALYSES~~ - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et de l'Anatomiste	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABIONMED Laboratoire d'Analyses et d'Anatomie à la Quatrième Quartier	17/8/18	B 2 et B 12.5	3000000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ACHOUR Ahd
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

الدكتورة عاشور عهد
إختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le 05 AOUT 2022 الدار البيضاء، في

Ettaied Ines

troue de Prolectos

مختبر التحاليل الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
175 Rue d'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Maroc - 13510

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialité en Endocrinologie - Diabétologie
175 Rue Boukraa Casablanca
Tél : 05 22 26 53 41 / 42
05 22 26 53 42

إقامة حسام الجاسم - 175، زنقة بوكراع - بجانب مستشفى مولاي يوسف (سيدي الصوفى سابقًا) - الدار البيضاء
Résidence Houssam Jassim - 175, Rue Boukaâ - à côté de l'Hôpital My Youssef (ex. Sidi Soufi)
Tél.: 05 22 26 53 42 / 05 22 26 53 41 : الهاتف : E-mail : dr_achour80@hotmail.com

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067

Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Houcine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 5 août 2022

Mlle EL HAID INESS

FACTURE N°	38182
------------	-------

Analyses :

Prolactine sérique -----	B	200	Total : B 200
--------------------------	---	-----	---------------

Prélèvements :

Sang-----	Pc	15
-----------	----	----

TOTAL DOSSIER	300,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cents Dirhams

The stamp contains the following text:
Dr. JALIL ELMANJRA
Laboratoire d'Analyses Médicales
122 Bd d'Anfa Quartier Racine
Tél : 05 22 48 13 51/86

Transmission par mail, signature électronique.



Mlle EL HAID INESS

Dossier N° : 2257755

Docteur A ACHOUR

Dossier ouvert le : 05/08/22 - Edité le : 05/08/22

Page N° 1/1

HORMONOLOGIE

Antériorité

PROLACTINE : 5,28 ng/ml

Valeurs usuelles

Femme en activité génitale	Inf à 30
Femme ménopausée	Inf à 15
Hommes	Inf à 21
Enfants	Inf à 10

مختبر التحاليل الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122 Bd. d'Anfa Casablanca
Casablanca - Tél.: 05.22.48.13.51/86



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA